



## A voir en avant-première sur Télérama, “Rachel, l'autisme à l'épreuve de la justice”



C'est le récit tragique des conséquences, dramatiques, de la méconnaissance de l'autisme. Nous sommes dans l'Isère, en 2012. Rachel s'inquiète du comportement de son cadet, qu'elle sent « différent ». « Votre fils est autiste », diagnostique froidement un médecin. Mars 2013, les services sociaux reçoivent un signalement anonyme. Les enfants de Rachel seraient en danger chez eux. « Quand on reçoit la lettre, on a une peur... elle vous fait mal de partout », dit la jeune femme. On scrute ses faits et gestes ; pourtant Rachel, mère attentive et aimante, se pense irréprochable. Mais tout dérape quand le petit dernier commence à se montrer à son tour très agité. Pour les travailleurs sociaux, les enfants présentent tous les symptômes de la maltraitance... Rachel, qui a beau expliquer que

ces mêmes symptômes sont évocateurs de l'autisme, se voit accusée d'inventer les troubles de ses enfants. Malgré le soutien actif de l'association Envol Isère Autisme et le combat acharné de son avocate, maître Sophie Janois, Rachel (qui entre-temps a été diagnostiquée autiste Asperger) perd devant les juges, qui s'obstinent à voir en elle une mère monstrueuse, parce qu'elle peine à exprimer ses émotions. « Avec sa petite voix monocorde, toute douce, qu'on entend à peine, elle répond à côté parce qu'elle a peur... », explique son avocate.

Mené avec délicatesse, ce récit atterrant décrit de manière implacable le rouleau compresseur du système institutionnel, incapable de reconnaître ses erreurs. Rachel, mère courageuse, exemplaire, est privée pour longtemps de la garde de ses enfants. Depuis leur séparation, en 2015, la santé de ses trois enfants n'a cessé de se dégrader.